

## CLOE, 5 ans après...

En 2020, des locaux sont partagés à Bourg-en-Bresse par l'espace de vie sociale, association du Plateau, la fédération d'éducation populaire UFCV avec le centre de loisirs que cette dernière pilote, appelé CLOE, et d'autres associations locales. Le propriétaire souhaitant vendre, tout le monde doit déménager et la fédération propose à l'association du Plateau de lui **transférer la gestion et l'animation du centre de loisirs**.

Pour aider au transfert, les 2 structures se tournent vers l'AGLCA, qui active un **accompagnement par le DLA de l'Ain** : une consultante viendra 10 jours pour travailler avec les dirigeants associatifs de juillet 2020 à juin 2021.

À l'issue de la mission, **un accord de transfert est signé par chacune des 2 associations**, après un long processus de discussions, négociations, élaboration, rédaction : le transfert est effectif au 1er janvier 2022, dans les nouveaux locaux pris en charge par la ville de Bourg-en-Bresse.

Le DLA aura permis de mettre tous les partenaires autour de la table, pas seulement les 2 structures associatives, mais aussi la ville, la CAF de l'Ain et la fédération des centres sociaux. Si bien que la petite association passe **de 2 salariées à... 8**, « sans que personne ne soit parti » et qu'elle est **agrée centre social**, reconnaissance à la fois par la ville et la CAF du travail effectué et des enjeux pour le territoire desservi. Les travaux avec la ville ont permis par exemple l'harmonisation des subventions versées avec les autres centres de loisirs burgiens. Avec la CAF, **l'agrément centre social permet de renforcer l'équipe** (chargée d'accueil et référente-familles).

Le DLA a mis en place une dynamique qui n'a oublié personne ni en externe, ni en interne (bénévoles, dirigeants, salariées). Celle-ci a irrigué toute l'association qui a vu son **Conseil d'Administration renforcé**, passant de 13 à 21 administrateurs, ses adhérents atteindre 500, au lieu des 100+200 pour CLOE et l'association du Plateau séparément, avant. Aujourd'hui, le centre social du Plateau répertorie **8.000 heures de bénévolat par an** !

Au cours du diagnostic initial du DLA, la grande crainte était que les familles du centre de loisirs ne s'investissent pas dans l'association. **Or, après 5 années de recul, on peut voir que le contraire s'est produit** : 11 mamans participent à une commission avec la référente-familles, 2 d'entre elles siègent au CA du centre social, les familles participent aux évènements du centre social et, par exemple, des mamans s'occupent des crêpes lors de la farfouille. La peur d'avoir 2 entités côté à côté ne s'est pas produite : le centre de loisirs est bien intégré au centre social. Cela provient notamment du fait que les profils de poste travaillés en DLA poussent chaque salarié à agir au sein du centre de loisirs, mais aussi sur les autres activités du centre social.

Et, pour finir, les travaux avec les partenaires au cours de l'accompagnement par le DLA ont permis de **revoir la tarification notamment, pour une meilleure mixité sociale**. Ainsi, le nombre d'enfants de Bourg-en-Bresse diminuaient depuis 2016 (ils étaient 60% en 2018) ; alors qu'en 2025, ils représentent 80% des effectifs. De même, **la qualité du service rendu aux familles a augmenté** : de 50 enfants accueillis par jour, on en est aujourd'hui à 80.

